

Dijon, le 1^{er} juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création du comité régional des professions du spectacle (COREPS) Bourgogne-Franche-Comté

Le premier comité de pilotage du comité régional des professions du spectacle (COREPS) de Bourgogne-Franche-Comté s'est tenu vendredi 1^{er} juillet 2022 à Dijon.

Initiée par le Ministère de la Culture, cette instance de dialogue social intervient au niveau régional sur les questions de l'emploi, de la formation et de la protection sociale entre les branches professionnelles du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel d'une part, l'Etat et les collectivités territoriales d'autre part.

Co-présidé par la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ce premier comité de pilotage a permis d'acter le fonctionnement de cette nouvelle instance de dialogue social (adoption d'un règlement intérieur, calendrier), de définir les thématiques à aborder et d'envisager son ouverture aux membres associés (organisations professionnelles régionales représentatives : réseaux, collectifs...).

Avec le soutien de la DRAC et du Conseil régional, la coordination du COREPS est confiée à Culture Action Bourgogne-Franche-Comté, acteur ressource du secteur culturel en région. Créé en 2000, il œuvre pour la professionnalisation des entrepreneurs artistiques et culturels en accompagnant les acteurs du territoire régional dans la structuration et le développement de leur projet artistique et culturel sur les questions de gestion, de réglementation, d'organisation et de communication.

Les premiers groupes de travail du COREPS Bourgogne-Franche-Comté se réuniront dès septembre 2022.

Contact COREPS :
Elise Lebossé
Coordination et animation
T : 07 49 74 58 41
coordination.coreps.bfc@gmail.com